

Is
Transmission des données PMSI-SSR pour l'année 2004
Etablissements de santé sous DGF et sous OQN

La transmission des données PMSI du champ SSR correspondant à l'activité de l'année 2004 se fera, comme les années précédentes, par semestre. Nous rappelons que les bornes des semestres de 2004 pour le SSR sont les suivantes (norme ISO 86-01):

- premier semestre, du lundi 29 décembre 2003 au dimanche 27 juin 2004 (semaines 1 à 26, contenant le 4 janvier et précédant le 4 juillet)
- second semestre, du lundi 28 juin 2004 au dimanche 2 janvier 2005 (semaines 27 à 53, contenant le 4 juillet et précédant le 4 janvier).

A compter de cette année, la transmission des données se fera au moyen de la plate-forme internet sécurisée, e-PMSI. Un CD-ROM vous sera adressé, comportant une mise à jour de GENRHA et de l'outil de transmission e-POP. Le contenu du CD-ROM devra être installé pour les établissements n'ayant pas déjà installé les logiciels de télétransmission des données PMSI-MCO, il comporte un ensemble logiciel dont la taille est de 25 Mo. Pour les autres établissements, une mise à jour de GENRHA et e-POP pourra se faire aussi par téléchargement. Cette mise à jour doit être faite avant tout traitement des données.

Il convient, pour chaque établissement, de s'assurer que des utilisateurs habilités à traiter les fichiers de données PMSI ont été déclarés dans le système e-PMSI, et ce pour le champ SSR. La désignation des utilisateurs est de la responsabilité du représentant légal de l'établissement. Chaque établissement doit disposer d'au moins un utilisateur de type "administrateur principal établissement" (créé sur demande par le personnel de l'ARH dont dépend l'établissement) qui va définir au moins un utilisateur comme "gestionnaire des fichiers PMSI" parmi le personnel habilité à traiter les données PMSI. Ce "gestionnaire des fichiers PMSI" effectuera la télétransmission des fichiers au moyen de GENRHA et de e-POP et déclenchera le traitement des données par MAHOS. Enfin, un "valideur", défini par "l'administrateur principal établissement", clôturera au vu des tableaux de résultats MAHOS, l'envoi des données. Pour plus d'information vous pouvez consulter la circulaire relative à la plate-forme e-PMSI au moyen du lien suivant: <http://www.le-pmsi.org/telechargeables/mco/CirculaireV52.pdf>

Le CD-ROM sera diffusé à compter du 1^{er} novembre, repoussant, pour les établissements, la date limite d'envoi des données du premier semestre au 1^{er} décembre. Pour les données du second semestre, la date limite d'envoi reste fixée au 31 mars 2005.

Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
le 22 juillet 2004